

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 novembre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| - M. Johann BOBLIN | - M. Yannick FÉTIVEAU |
| - M. Stéphan BEAUGÉ | - M. Patrick BERTIN |
| - Mme Karine PAVIZA | - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ |
| - M. Loïc PLANET | |

Étaient absents :

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| - M. Frédéric LAUNAY | - M. Bernard COUDRIAU |
|-----------------------------|------------------------------|

**AVENANT N°1 AU MARCHE N° 202300006 (NOTIFIE LE 12/04/2023)
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RESEAUX D'EAUX USEES SUR LA
COMMUNE DE ST PHILBERT DE GRAND LIEU, RUES DE VERDUN, DES 5 PATERS, DE LA
PAIX, DES ANCIENS COMBATTANTS ET CHEMIN DE L'OUCHE GUERNON**

Par une délibération du Bureau communautaire du 21 mars 2023, le marché de travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées sur la commune de St Philbert de Grand Lieu, Rues de Verdun, des 5 Paters, de la Paix, des Anciens Combattants et Chemin de l'Ouche Guernon, a été attribué à l'entreprise **BAUDRY TP – ZA de la Roulière – 85660 St Philbert de Bouaine**, pour le montant estimatif d'offre contrôlé de **329 821,93 € HT**.

Il convient de faire un avenant n° 1 pour les motifs suivants : création de prix nouveaux et plus-value du marché suite au gainage d'un tronçon rue des 5 Paters, création d'un tronçon supplémentaire rue de Verdun et pose d'un branchement long rue des Anciens Combattants et une prolongation de délai.

Les incidences et modifications techniques représentent une plus-value financière de **23 659,61 € HT** sur le montant du marché, et portent celui-ci de **329 821,93 € HT** à **353 481,54 € HT**. Cette évolution de montant conduit à une évolution du marché initial de **+ 7,17 %**.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour approuver et conclure tous les avenants aux marchés ; si l'avenant n'entraîne pas le franchissement du seuil de procédure formalisée pris en référence des directives européennes, dans limite de 10 % pour les marchés de fournitures et de services et de 15 % pour les marchés de travaux ;

VU le projet d'avenant n° 1 ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2024 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :

Envoyé en préfecture le 07/11/2024

Reçu en préfecture le 07/11/2024

Publié le

ID : 044-244400438-20241106-DE215_B051124-DE



Article 1 : D'APPROUVER l'avenant n°1 au marché n°202300006, passé avec l'entreprise **BAUDRY TP – ZA** de la Roulière – 85660 St Philbert de Bouaine, pour un montant de **+ 23 659,61 € HT**, et portant ainsi le montant du marché de **329 821,93 € HT** à **353 481,54 € HT**. Le délai d'exécution est prolongé de 15 jours calendaires.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE215-B051124

Publié sur le site internet le : 07/11/24

Fait à La Chevrolière, le 5 novembre 2024,

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 07/11/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté